

L'insertion par l'emploi : un levier d'intégration sociale

L'intégration dans la société d'accueil ne se fait pas instantanément. Il s'agit d'un processus progressif qui, pour les personnes en situation de migration ou de refuge, est souvent rendu plus complexe par plusieurs facteurs :

- la barrière de la langue,
- l'instabilité administrative,
- l'isolement social.

Dans ce contexte, l'accès à une activité structurante — qu'il s'agisse de l'emploi, de la formation ou de l'engagement citoyen — joue un rôle central, car elle :

- structure la vie quotidienne,
- favorise la création de liens sociaux,
- permet de mieux comprendre la société française, ses codes et son fonctionnement.

Il est important de souligner qu'il n'existe pas de parcours d'intégration unique. En fonction de l'âge, du niveau de maîtrise de la langue et de la situation personnelle, chacun peut s'orienter vers différentes formes d'accompagnement.

En France, de nombreux dispositifs publics et associatifs existent afin d'accompagner les personnes réfugiées et migrantes dans des situations variées — recherche d'emploi, apprentissage du français, reconversion professionnelle ou engagement civique — et de les aider à accéder progressivement à l'autonomie.

Les principales structures et possibilités sont présentées ci-dessous.

1. France Travail (ex-Pôle emploi)

Qu'est-ce que c'est

France Travail est le service public chargé de l'accompagnement des personnes dans leur insertion professionnelle. Son rôle ne se limite pas à la recherche d'un emploi : il intervient également auprès des personnes en phase d'intégration, de reconversion professionnelle ou ayant besoin de formation, y compris linguistique.

France Travail propose des dispositifs adaptés à des situations très diverses, notamment pour les publics en situation de vulnérabilité, tels que les personnes réfugiées et migrantes, en tenant compte de leur situation administrative et professionnelle.

Au-delà de l'accompagnement vers l'emploi, France Travail joue également un rôle central dans l'accès à la formation. L'organisme propose ou finance des formations professionnelles, qualifiantes ou certifiantes, permettant d'acquérir de nouvelles compétences ou de sécuriser un parcours professionnel.

Pour les personnes réfugiées ou migrantes, France Travail peut également orienter vers des formations linguistiques (FLE) lorsque la maîtrise du français constitue un frein à l'insertion professionnelle.

Ce que France Travail peut proposer concrètement

France Travail peut notamment :

- accompagner la recherche d'emploi, de stage ou d'alternance,
- aider à la rédaction de CV et de lettres de motivation,
- préparer aux entretiens d'embauche,
- proposer des formations professionnelles et des parcours de reconversion,
- orienter vers des formations qualifiantes ou certifiantes,
- faciliter ou financer l'accès à certaines formations, y compris linguistiques (FLE), selon la situation.

France Travail propose également des ateliers et des dispositifs collectifs visant à faciliter le retour à l'emploi. Ces ateliers peuvent porter sur la rédaction de CV, la préparation aux entretiens ou la compréhension du marché du travail français.

Des clubs de recherche d'emploi permettent par ailleurs de rompre l'isolement, de bénéficier d'une dynamique collective et d'échanger conseils et expériences, favorisant ainsi la motivation et la confiance en soi.

À qui s'adresse ce dispositif

- aux personnes à la recherche d'un emploi,
- aux réfugiés et migrants disposant du droit de travailler,
- aux personnes ayant besoin d'orientation dans le système professionnel français,
- à celles et ceux qui souhaitent construire ou sécuriser un projet professionnel.

Dans quels objectifs

- inscription et accompagnement personnalisé,
- accès à la formation,
- orientation professionnelle,
- construction d'un projet individuel favorisant une insertion durable.

Site officiel :

<https://www.francetravail.fr>

2. L'APEC (Association pour l'emploi des cadres)

Qu'est-ce que c'est

L'APEC est un organisme spécialisé dans l'accompagnement des cadres, des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et des personnes disposant d'un niveau de qualification élevé. Elle intervient à la fois auprès des candidats et des entreprises, en facilitant la mise en relation et en accompagnant les parcours professionnels, notamment dans des contextes de transition ou de reconversion.

Ce que l'APEC peut proposer concrètement

L'APEC peut notamment :

- accompagner la recherche d'emploi pour des postes qualifiés ou à responsabilités,
- proposer un accompagnement individuel avec des conseillers spécialisés,
- aider à la définition ou à la sécurisation d'un projet professionnel,
- offrir des ateliers collectifs (marché de l'emploi cadre, stratégie de candidature, évolution professionnelle),
- donner accès à des ressources et des offres ciblées pour les profils diplômés.

À qui s'adresse ce dispositif

- aux cadres et futurs cadres,
- aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur,
- aux personnes réfugiées ou migrantes disposant de diplômes ou d'une expérience professionnelle qualifiée,
- à celles et ceux qui souhaitent accéder à des postes correspondant à leur niveau de compétences.

Dans quels objectifs

- faciliter l'accès à un emploi qualifié,
- valoriser les compétences et les parcours professionnels,
- accompagner les transitions et reconversions professionnelles,
- favoriser une insertion durable et cohérente avec le profil du candidat.

Site officiel de l'APEC :

<https://www.apec.fr>

3. Mission Locale

Qu'est-ce que c'est

La Mission Locale est une structure d'accompagnement dédiée aux jeunes de 16 à 25 ans. Elle intervient de manière globale dans les domaines de l'emploi, de la formation, du logement, de la santé et de l'autonomie.

Les Missions Locales constituent souvent un premier point de contact pour les jeunes réfugiés et migrants récemment arrivés en France, notamment lorsqu'ils rencontrent des difficultés à s'orienter entre l'école, le travail et les démarches administratives.

Ce que la Mission Locale peut proposer concrètement

La Mission Locale peut notamment :

- proposer un accompagnement individuel et personnalisé,
- aider dans les démarches administratives et l'ouverture de droits,
- accompagner l'élaboration d'un projet professionnel ou de formation,
- orienter vers des formations, des stages ou des dispositifs d'insertion,
- faciliter l'accès à des aides concernant le logement, la santé ou la mobilité,
- informer et orienter vers des dispositifs spécifiques, notamment le Service Civique.

À qui s'adresse ce dispositif

- aux jeunes de 16 à 25 ans,
- aux jeunes réfugiés et migrants,
- aux personnes en situation de décrochage ou d'incertitude entre études, emploi et administration,
- à celles et ceux ayant besoin d'un accompagnement global pour gagner en autonomie.

Dans quels objectifs

- favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes,
- lever les freins périphériques à l'emploi (logement, santé, mobilité),
- renforcer l'autonomie,
- accompagner les jeunes vers des dispositifs adaptés à leur situation.

Site officiel :

<https://www.missionslocales.fr>

4. Les formations et l'apprentissage de la langue française

Qu'est-ce que c'est

Les formations regroupent des programmes professionnels et linguistiques permettant d'acquérir des compétences adaptées au marché du travail en France. Elles constituent un levier essentiel de l'intégration sociale et professionnelle, en particulier pour les personnes réfugiées ou migrantes.

La maîtrise du français joue un rôle central : elle conditionne l'accès à l'emploi, à la formation, aux études et à l'autonomie dans la vie quotidienne.

Ce que les formations peuvent proposer concrètement

Les dispositifs de formation peuvent notamment :

- proposer des cours de français langue étrangère (FLE),
- offrir des formations à visée professionnelle,
- permettre une remise à niveau linguistique,
- accompagner une reconversion professionnelle,
- préparer l'accès à l'emploi ou à des études supérieures.

Il existe également des dispositifs universitaires spécifiques, tels que le **DU Passerelle**, proposés par plusieurs universités françaises. Ces programmes permettent notamment de :

- renforcer le niveau de français,
- se familiariser avec le système universitaire français,
- préparer une reprise d'études,
- s'orienter vers une formation diplômante ou un cursus universitaire.

À qui s'adressent ces dispositifs

- aux personnes sans diplôme reconnu en France,
- à celles ayant besoin d'apprendre ou d'améliorer leur français,
- à celles souhaitant se former ou se reconvertir professionnellement,
- aux personnes envisageant une reprise d'études.

Dans quels objectifs

- développer l'autonomie,
- améliorer les perspectives d'accès à l'emploi,
- sécuriser les parcours professionnels,
- favoriser une intégration durable dans la société française.

L'accès à la formation professionnelle est également facilité par le **Compte Personnel de Formation (CPF)**, accessible aux personnes ayant exercé une activité professionnelle en France. Il permet de financer des formations qualifiantes, certifiantes, de reconversion ou linguistiques, notamment en français.

Ressources pratiques :

<https://reseau-mens.org/presentation-du-du-passerelle/>

<https://www.moncompteformation.gouv.fr>

5. L'engagement civique : le Service Civique

Qu'est-ce que c'est

Le Service Civique est une forme d'engagement citoyen permettant aux jeunes de 16 à 25 ans de participer à des projets d'intérêt général au sein d'associations ou d'organismes publics.

Ce que le Service Civique peut proposer concrètement

Le Service Civique permet notamment :

- de pratiquer le français en situation réelle,
- de mieux comprendre la culture et le fonctionnement des institutions françaises,
- de créer des liens sociaux et un réseau professionnel,
- de participer à des projets ayant un impact sur la société.

À qui s'adresse ce dispositif

- aux jeunes réfugiés et migrants âgés de 16 à 25 ans,
- aux personnes qui ne sont pas encore prêtes pour un emploi classique,
- à celles et ceux qui souhaitent donner du sens à leur parcours tout en s'intégrant progressivement.

Dans quels objectifs

- favoriser une intégration sociale et professionnelle progressive,
- développer la confiance en soi,
- s'insérer dans un collectif et construire une routine structurante.

Site officiel du Service Civique :

<https://www.service-civique.gouv.fr>

Pour plus d'informations et d'accompagnement

Pour obtenir des informations fiables et actualisées sur l'intégration, les démarches administratives, l'accès à l'emploi, la formation ou l'apprentissage du français, vous pouvez utiliser le site et l'application **Réfugiés.info**.

Site web :

<https://refugies.info/ru>

Application mobile :

Réfugiés.info (iOS / Android)

Chaque parcours d'intégration est unique et évolutif. L'accès à l'emploi, à la formation ou à l'engagement citoyen constitue souvent un premier pas vers la stabilité, l'autonomie et la confiance en soi. Ces dispositifs permettent de créer des liens sociaux, de mieux comprendre la société française et de construire progressivement un projet personnel et professionnel.